



Regroupement familial

Par diak195

Bonjour ,

j'ai effectué une demande de regroupement familial en décembre 2019 et le 18Mai2021 j'ai reçu une courrier du service des étrangers de la préfecture de l'Essonne que je, j'ai effectué le changement d'adresse et je n'aie plus de nouvelle de la préfecture de l'Essonne malgré une relance

Par Agnes

c'est quoi exactement votre question ?

Par diak195

Bonjour ,

ma question est de savoir que dois je faire ?
malgré que j'ai effectué mon changement d'adresse sur ma carte de résident comme demandé par la préfecture de l'Essonne vue que mon adresse était dans le val de marne et maintenant je réside dans l'Essonne malgré la relance de mon avocat cela fait 4mois pas de réponse de la préfecture